



Force Ouvrière pour une politique ambitieuse de la famille

Force Ouvrière réitère son attachement à la branche famille de la Sécurité Sociale, qui joue un rôle crucial auprès des familles, en particulier les plus fragiles. C'est pour cela que FO a revendiqué plus de moyens lors de la négociation de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion qui fixe pour cinq ans les moyens de la branche.

C'est parce que nous avons obtenu plus de moyens pour la petite enfance, pour la politique jeunesse, pour les fonds locaux des CAF dans l'intérêt des familles et des allocataires, que Force Ouvrière s'est prononcée favorablement à cette COG.

Après avoir dénoncé la précédente COG qui a supprimé 2100 ETP (équivalents temps pleins) en plongeant la branche famille dans les pires difficultés, ce sont cette fois 641 ETP en CDI qui vont rejoindre les effectifs ainsi que 672 CDD sur la durée de la COG.

Par ailleurs, une clause de revoyure permettra d'augmenter les effectifs en cas de nouvelle mission affectée aux CAF.

FO a aussi été entendue en termes de développement de l'offre et de renforcement de qualité de l'accueil des jeunes enfants. En effet, FO n'a de cesse depuis plusieurs années de revendiquer un développement conséquent de l'offre d'accueil collectif et notamment des crèches fonctionnant à la prestation de service unique (PSU), seul modèle qui garantit à la fois des conditions d'accueil stricte et la mixité sociale. La création ici de 35 000 nouvelles places de crèches fonctionnant à PSU, vient donc répondre à l'une de nos revendications historiques en la matière.

Qui plus est, la délégation FO au Conseil d'Administration de la CNAF a défendu avec vigueur et obtenu une évolution significative du Fond National d'Action Sociale et des fonds locaux permettant ainsi aux Conseils d'Administrations des 101 CAF locales de mener une politique d'action sociale ambitieuse et corrélée aux besoins sociaux de leur territoire.

Enfin, sur la politique jeunesse, FO a été à l'origine de la mise en place de la prestation de service jeunes avec la création de plus de 1 000 postes d'animateurs lors de la dernière COG. Nous avons rappelé notamment la nécessité de déployer et de généraliser cette prestation pour lutter contre la pauvreté des jeunes. Dans ce cadre FO a obtenu le recrutement de 500 animateurs et la création de 150 centres sociaux, marquant ainsi la pérennisation de cette prestation.

Le travail de FO a aussi notamment permis d'avoir plusieurs avancées en matière de lutte contre la précarité des jeunes, d'une meilleure prise en compte du handicap, des moyens généraux de la branche et ceux dans l'intérêt des allocataires.

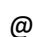
Paris, le 21 juillet 2023


Contact :


Eric GAUTRON
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

 [egautron](mailto:egautron@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 06.45.40.16.57

 01.40.52.83.94